

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Pages de gauche se renouvelle

Toujours en mouvement, *Pages de gauche* va renouveler son offre. Ainsi les membres de l'association *Pages de gauche* ont décidé à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2016 de changer la formule du journal. Ce 162^e numéro est «collector». Après presque quinze ans de parution mensuelle, *Pages de gauche* paraîtra désormais tous les trois mois. Cette décision est le fruit d'une réflexion lancée depuis quelque temps face aux difficultés rencontrées par *Pages de gauche*, dans des conditions défavorables pour la presse militante et de gauche en général. C'était dans cette optique que nous avons consulté nos lectrices-eurs cet été.

La bonne nouvelle est que *Pages de gauche* continuera à paraître en version papier, condition à notre avis indispensable pour que les idées s'échangent et que les opinions indépendantes s'expriment. Si la ligne politique et rédactionnelle restera inchangée, la forme connaîtra quelques changements: *Pages de gauche* sera plus épais et chaque numéro sera articulé autour d'un dossier thématique.

Pour mettre en œuvre tous ces changements, pour faire face aux défis du renouvellement, la rédaction de *Pages de gauche* a besoin de votre soutien et de votre compréhension. Ainsi l'abonnement sera augmenté de dix francs. La rédaction mettra les premiers mois de 2017 à profit pour peaufiner cette nouvelle formule. Rendez-vous donc en avril prochain pour le n° 163, et entre temps, n'oubliez pas de consulter notre site web!

Réd.



Candidates au Conseil d'État: le grand débat

En exclusivité pour *Pages de gauche*, les trois candidates à la candidature socialiste pour le Conseil d'État vaudois discutent de leurs positions politiques respectives, des dossiers qu'elles souhaiteraient défendre au château en cas d'élection et de leur vision du gouvernement et du travail politique qui s'y fait. Un grand entretien à découvrir dans ce premier numéro de l'an neuf.

■ «Fact checking»

S'il existe bien des vérités factuelles, leur interprétation reste toujours une question d'opinion.

Page 3

■ Élections

Notre entretien avec les trois candidates à la candidature socialiste pour le Conseil d'État vaudois.

Pages 4 à 7

■ Votre journal

Plus d'informations sur notre nouvelle formule trimestrielle en préparation.

Page 8

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Retour aux fondamentaux

Le Congrès du Parti socialiste de Thoune des 3 et 4 décembre dernier a été l'occasion de marquer un retour aux fondamentaux.

La première journée a été consacrée au document sur la démocratie économique présenté par le Comité directeur. L'aile droite, regroupée autour des conseillers-ers aux États Pascale Bruderer et Daniel Jositsch, proposait le renvoi. À leurs yeux, le programme économique du PSS n'aurait pas dû reposer sur la démocratie économique, mais sur l'économie sociale de marché. Comme Christian Levrat l'a fait remarquer, il s'agit d'un concept développé dans les années 1960 en Allemagne, dans le cadre d'un compromis entre démocratie-chrétienne et sociaux-démocrates, et de ce fait assez peu convaincant comme programme d'un parti de gauche.

De plus, l'aile droite semble avoir trouvé un nouveau cheval

de bataille autour de la «digitalisation de l'économie», qui semble lui fournir un prétexte pour discréditer toute mesure régulatrice de l'État. Après deux heures de débat, l'entrée en matière a été votée à une large majorité.

DÉFAITE DE LA DROITE

Étrangement, cette défaite sans appel de l'aile droite est inversement proportionnelle à l'écho médiatique dont elle a bénéficié, avant et après le Congrès. Bien entendu, quand on voit dans quel état de déliquescence les disciples de Blair et de Schröder ont mené le PS en France ou le SPD en Allemagne, on comprend que les grands titres de la presse alémanique servent la soupe à Jositsch, Bruderer & Cie.

En fin de compte, on a assisté à un Congrès marqué par l'élection de Donald Trump et par la volonté d'offrir une véritable alternative politique pour

reconquérir l'électorat populaire. Il est heureux que le deuxième parti du pays estime que cette reconquête doit se faire en se démarquant clairement des politiques de droite, et non pas en les copiant, au risque que des milliardaires menteurs et complotistes parviennent à se présenter comme la seule alternative à une classe politique homogène.

Pour se démarquer de la droite, le Congrès a refusé que le parti accepte des dons des entreprises, ne serait-ce que pour financer la campagne contre la RIE III en toute indépendance.

Arnaud Thiéry

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e-s, chômeuse·s): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG),
Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Gabriel
Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat,
Raymond Durous, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne
Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet, Alberto
Velasco.

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



Nouvelle mission pour l'armée suisse: combattre les moulins à vent

PRESSE

Misères du *fact checking*

Les commentaires fleurissent depuis quelques semaines pour affirmer un peu hâtivement que nous serions passé-e-s dans l'ère de la «post-vérité». Il convient d'être prudent-e à la fois sur le constat et sur la nouveauté du phénomène.

De retour de la guerre d'Espagne où il a combattu dans les milices du POUM, George Orwell est ainsi stupéfait de découvrir les comptes rendus des affrontements dans la presse britannique. Elle parle de batailles qui n'ont pas eu lieu, alors que d'autres, bien réelles, sont tuées. Une seule exception, écrit-il, le *Manchester Guardian*, qui a sauvé l'honneur de la profession.

Vingt-cinq ans plus tard, Hannah Arendt est confrontée à la réception extrêmement violente de son livre sur le procès d'Adolf Eichman. Son livre est accueilli par une avalanche de mensonges qui la conduisent à préciser sa position quant au statut de la vérité en politique. Elle qui a toujours défendu que la politique n'était pas affaire de science ou de vérité, mais d'opinions qui se confrontent et tentent de se convaincre, elle doit préciser qu'il est tout aussi crucial de reconnaître l'existence de *vérités factuelles*. Leur établissement, qui est le rôle, entre autres, des scientifiques, des historiens ou des journalistes, est absolument nécessaire à la démocratie.

LE SÉISME TRUMP

L'élection de Donald Trump a suscité des réactions un peu affolées sur cette question de la vérité, qui a même conduit certain-e-s à demander à certains sites Internet de filtrer les «fausses informations» qui pullulent sur la toile. On imagine sans peine quelles perspectives orwelliennes, non plus l'auteur de *l'Homage à la Catalogne* mais celui de *1984*, cela pourrait ouvrir. Cette idée est évidemment

dangereuse pour la liberté d'expression, mais elle considère surtout le problème à l'envers.

La vérification de l'information est la première des tâches des médias, la plus élémentaire. Elle suppose d'abord une formation sérieuse des journalistes pour s'y préparer, car c'est dans les situations où cette vérification est la plus difficile à conduire qu'elle est la plus importante, comme nous l'avons encore vu avec le massacre de la population civile d'Alep par les troupes d'Assad et l'aviation russe. Elle ne peut se faire ensuite si les conditions de travail des journalistes ne le permettent pas. Ainsi, il faut rappeler que la multiplication des pigistes, les journalistes travaillant en même temps pour de nombreux médias, et le statut précaire des correspondant-e-s non permanent-e-s expliquent pour partie la dégradation de la qualité de la couverture de l'information et de la vérification de cette dernière. Elle suppose donc l'existence d'une presse sérieuse, professionnelle et animée par une solide déontologie, toutes choses qui ont existé et existent toujours, fort heureusement. Que cette presse ne doive pas s'arroger le monopole de la parole publique dans une démocratie est une évidence, qui ne rend pas moins nécessaire de reconnaître la légitimité éminente des informations qu'elle diffuse.

On ne saurait toutefois réduire le travail de la presse à cette seule vérification, à ce qu'il est convenu aujourd'hui de nommer le «*fact checking*», aussi importante soit-elle. Le journalisme consiste aussi à aller chercher de nouvelles informations, en parcourant des lieux, en épluchant des rapports ou en rencontrant des personnes dont on ne parle pas, et pas seulement à attendre passivement que le premier site conspirationniste

venu diffuse une énormité pour aller vérifier que la terre est bien ronde...

ET LA PRESSE D'OPINION?

Enfin, on a beaucoup lu depuis quelques semaines que les gens vivraient désormais dans une «bulle informationnelle». On a un peu vite oublié qu'il fut un temps pas si lointain où chaque parti avait son journal et où ses membres et sympathisant-e-s ne lisaient que celui-ci.

Il est tout aussi nécessaire à la démocratie qu'existe et prospère une presse d'opinion aussi diversifiée que possible. Mieux, la séparation rigide entre information et opinion n'est pas tenable en dernière analyse. Loin de signifier que les vérités factuelles n'existent pas, bien au contraire, il faut cependant reconnaître que le sens qu'on leur donne, la perspective dans laquelle on les place et les conclusions politiques qu'on en tire, tous éléments inséparables du travail des journalistes, ne relèvent précisément plus du domaine des vérités factuelles, mais de celui de l'opinion.

Prendre prétexte des délires de certains des sites Internet ou des «*talk shows*» des radios privées qui ont soutenu Donald Trump pour demander le contrôle des médias par un nouveau Ministère de l'Information témoigne d'une incroyable amnésie historique. L'information est un terrain de lutte sur lequel il faut en permanence se battre, car aucun pouvoir en place ne le fera pour nous.

La rédaction

À lire :

- George Orwell, «*Réflexions sur la guerre d'Espagne*» [1942], Essais, articles et lettres, vol. 2, Paris, Ivrea, 1996, pp. 312-334.
- Hannah Arendt, «*Vérité et politique*», La crise de la culture, Paris, Gallimard, 1989.

PRIMAIRES AU PARTI SOCIALISTE VAUDOIS

Candidatures au Conseil d'État vaudois: le grand entretien

Le 17 décembre 2016 à Lausanne, *Pages de gauche* a réuni les trois candidates à une place sur le ticket socialiste pour les élections du Conseil d'État vaudois d'avril 2017. Le 14 janvier 2017, le Congrès du PSV choisira entre Roxanne Meyer Keller, députée et syndique d'Avenches, Fabienne Freymond Cantone, députée et municipale à Nyon, et Cesla Amarelle, Conseillère nationale. Durant deux heures, ces trois candidates ont discuté et débattu, en exclusivité pour *Pages de gauche*, de nombreux thèmes de politique cantonale, fédérale et internationale.

Nous sommes en pleine mise en œuvre de la LAT fédérale, dans un dossier piloté par le département de Jacqueline de Quattro. Est-ce que la gauche a une vision différente de cette question, et si oui pour y faire quoi?

Roxane Meyer Keller (RMK): Avec la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), on commence par un thème qui fâche et qui s'attire toutes les malveillances des communes, notamment via l'Union des communes vaudoises qui est un lobby très actif sur ce sujet. Il faut dire aussi qu'il y a eu des problèmes de communication entre le canton et les communes; sur 300 communes, environ 100 ont demandé un rendez-vous au Conseil d'État, ce qui montre bien l'ampleur du problème.

La commission compétente du Grand Conseil devrait trouver des solutions, qui devraient être présentées début 2017. Le projet de loi cantonale doit quant à lui être présenté à la Confédération en 2018. Le principe que nous devons suivre est que les gens doivent se déplacer vers les pôles – logements, commerces, lieux de travail –, et pas l'inverse.

S'agissant de l'aménagement du territoire, il faut stopper la construction à outrance. À Avenches par exemple, nous avons doublé la capacité d'accueil en termes de population, et nous n'arrivons pas à suivre.

Fabienne Freymond Cantone (FFC): C'est une très bonne chose que le peuple ait accepté la LAT: c'est grâce à cette loi que nous avons enfin pu agir sur ce sujet dans le canton, avec un vrai contrôle de l'aménagement du territoire dans les communes. À mon avis, il s'agit d'un département clef, car le territoire, ce qu'on en fait, est la base de la politique. Il serait très intéressant pour la gauche de le reprendre. Il y a des incohérences dans la politique en lien avec le territoire, que l'on songe par exemple à l'énergie ou à la biodiversité. Sur ces questions, ce sont les chefs de service de l'administration qui contrôlent la situation, ce qui doit cesser.

La cohérence entre les pôles économiques et les pôles de logements devrait en outre être améliorée. À ce titre, je regrette que le service du logement ne se trouve pas dans le même département que l'aménagement du territoire. Cela me semble être une erreur stratégique, pour avoir une vision globale du territoire.

Cesla Amarelle (CA): Le but fondamental de l'aménagement du territoire est de préparer le canton aux défis de demain en tenant à la fois compte du développement économique, du vieillissement de la population et de l'augmentation démographique. Pour la gauche, il est indispensable de mettre en œuvre une politique de gestion de l'aménagement qui permette de promouvoir la construction de logements accessibles au plus grand nombre et la consolidation d'une poli-

tique des transports qui permette un sain équilibre entre les transports publics et la route. Enfin, il s'agit également d'anticiper les besoins du canton en matière d'hébergement scolaire, hospitalier et médico-social.

Il faut donc simultanément répondre à tous ces besoins et préserver la mixité sociale du canton. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, je pense que la politique lausannoise, qui repose sur un principe à la fois très simple et efficace, devrait être appliquée à tout le canton. Ce principe prévoit qu'un tiers des terrains communaux soit libre, un autre tiers régulé, et le troisième subventionné. Cet équilibre permettrait une mixité dans chaque commune.

L'école est en mains socialistes depuis longtemps. Nous avons une formation de qualité, mais l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a entraîné des difficultés pour les élèves et les enseignant-e-s. Quelles mesures proposez-vous pour y remédier?

CA: La LEO est revendiquée comme une avancée par les socialistes car elle a entraîné un décloisonnement des filières et amené considérablement la part de pression inutile pour les élèves en particulier sur les années de sélection. La LEO a aujourd'hui presque trois ans. Le département de la formation et l'école doivent affronter les conséquences des changements sociaux sur l'enseignement. Dans ce contexte, il est important de stabiliser et de consolider l'école sur la base de la nouvelle législation. Pour la faire évoluer, je propose quatre mesures: consolider la maîtrise de classe pour permettre une plus grande présence du maître de classe et donc un meilleur

suivi des élèves en difficultés, surtout en voie générale (VG). Renforcer les moyens pour accompagner les élèves qui ont davantage de besoins spécifiques, dans des classes très hétérogènes. Revaloriser le statut des enseignants, notamment en leur octroyant davantage de périodes de décharges consacrées à la préparation de thèmes forts. Et enfin, il est nécessaire d'engager une discussion autour de la HEP et de sa mission. Il me semble aujourd'hui essentiel de faire un arrêt sur image et se demander si notre Haute école est suffisamment en adéquation avec les besoins des établissements.

FFC: J'ai voté oui à la LEO, car elle contient des avancées. Je sais aussi que les enseignant-e-s ne sont pas à l'aise avec la mise en œuvre de cette loi, et il faut aller à leur contact, par exemple dans les conférences des maîtres. Il y aura un bilan à faire, car il y a du bien et du moins bien. Je suis d'accord sur le fait qu'il faut plus de suivi des classes par un maître référent.

On s'est battu pour pouvoir avoir un programme souple en allemand, car cette branche provoque des difficultés pour les élèves allophones; la question n'est pas résolue. La loi sur l'enseignement spécialisé est votée et il faut à présent se donner les moyens de la mettre en œuvre pour mieux accompagner les élèves en difficulté. Cet accompagnement ne doit pas être figé, et doit se fonder sur des équipes pluridisciplinaires avec différents corps de métiers. Dans ce domaine, je suis pour la souplesse et les solutions adaptées aux besoins. Il faut aussi donner plus d'autonomie aux établissements.

Enfin, la voie de l'apprentissage doit être revalorisée. Les parents et les enseignant-e-s devraient savoir que la voie duale offre de nombreuses possibilités bien avant la dernière année de scolarité.

RMK: Sur la LEO, nous avons la même position et l'essentiel a été dit. En ce qui concerne les enseignant-e-s, il faudra faire un bilan. Il y a une frustration importante

autour de la mise en valeur de la fonction de maître de classe, dont certain-e-s ne voient parfois leurs élèves qu'une heure ou deux par semaine. C'est déstabilisant pour les élèves, qui ont besoin de cette figure d'autorité, comme pour les enseignant-e-s.

Concernant la 7^e et la 8^e année scolaire, le regroupement a permis de diminuer le stress pour les élèves, mais il y a toujours des calculs d'apothicaire pour accéder à certaines voies, ce qui demeure problématique.

S'agissant de la diversité des élèves, il ne faut pas oublier celles-celles du milieu, entre les très bons et celles-celles qui ont des difficultés. Il faut aussi veiller à leurs besoins.

Il faut aussi revaloriser le statut des doyens d'établissements, et se montrer attentif au harcèlement. C'est un phénomène qui se développe, notamment dans le monde virtuel et qui nécessite des mesures.

Si vous accédez au Conseil d'État, comment comptez-vous favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment au niveau des carrières au sein de la fonction publique?

FFC: C'est un de mes thèmes chers. J'ai déposé il y a dix ans une motion demandant, en

bref, l'égalité salariale au sein de l'État et des entreprises qui reçoivent des marchés publics. Cette augmentation des contrôles de l'égalité salariale est une avancée qui a pris du temps. J'ai aussi déposé une motion demandant un quota de femmes dans les Conseils d'administration, transformée en postulat. Avec le Grand Conseil actuel, on arrive à promouvoir les carrières féminines à compétences égales, mais c'est difficile d'obtenir des mesures plus contraignantes. Pour ma part, je crois aux quotas, et il en faut plus. D'ailleurs, des rapports commandés par la Confédération montrent que les entreprises veulent cette égalité et veulent promouvoir les carrières féminines, parce que cela sert aussi leurs intérêts.

Je suis aussi pour le principe «un enfant, une place de crèche», c'est une politique qui a été mise en place à Nyon.

CA: Dans le domaine crucial des salaires, il faut passer de l'incitation à l'obligation, notamment en introduisant l'obligation d'utiliser des logiciels (Logib) qui permettent de vérifier que l'égalité salariale soit vraiment appliquée et en exigeant des contrôles réguliers sur l'atteinte de cet objectif fondamental du respect du principe «à travail égal, salaire égal».



Fabienne Freymond Cantone, Cesla Amarelle et Roxane Meyer Keller (Photo: Jean-Bernard Sieber)

Au niveau cantonal, la réforme DECFO-SYSREM a permis de revaloriser certains métiers, comme celui d'infirmière et de reconnaître les compétences réelles plutôt que les diplômes. C'est bien, mais cela ne va pas assez loin: les femmes ont notamment de la peine à valoriser leur parcours professionnel au moment de la retraite.

Au sujet de l'accueil extra-familial, le parti socialiste vaudois, sur la base d'une initiative parlementaire que j'ai déposée, a fait aboutir devant le peuple une initiative pour une école à journée continue, soit un excellent moyen de favoriser l'autonomie des femmes qui travaillent.

En résumé, il faut agir là où l'on a des leviers: les marchés publics, la grille salariale cantonale, un système de prévoyance professionnelle qui soit le plus similaire possible à ce qui se pratique pour l'AVS, avec le principe de primauté des prestations.

RMK: L'égalité salariale est une évidence, mais le chemin qui reste à parcourir est énorme. En plus de ce qui a été dit, je pense qu'il est indispensable de permettre aux hommes de s'impliquer et d'inverser la tendance. Ainsi, le PSS a lancé une initiative pour un congé paternité, que je soutiens totalement. Il faut aussi permettre aux hommes de travailler à temps partiel.

Je reste persuadée qu'il y a un travail de fond à effectuer pour faire bouger des mentalités rétrogrades. Dans ma commune d'Avenches par exemple, je remarque que ma position et ce que je dis ne sont pas interprétés de la même manière que si j'étais un homme. Quand j'ai pris la présidence du Grand Conseil, on m'a demandé comment je concilierais cette fonction avec mes enfants, alors qu'on ne pose pas cette question à mon successeur PLR qui est plus jeune que moi et qui a trois enfants.

Enfin, je suis pour la valorisation des métiers dits «féminins», ce qui peut passer par la pérennisation de la «Jour-

née Oser les Métiers», une très bonne initiative.

La surpopulation carcérale est inquiétante dans le canton du Vaud. Cela signifie-t-il qu'il manque des places dans les prisons, ou que nos tribunaux enferment trop? L'indépendance du Ministère public ne doit-elle pas être remise en question?

RMK: C'est une question extrêmement complexe. Elle intéresse le Grand Conseil depuis longtemps. Nous avons essayé de surveiller les conditions de vie des détenue·s et le travail des gardien·ne·s avec la «commission des visiteurs de prison».

Un autre problème à traiter sont les structures intercommunales. Celles-ci se substituent à la gendarmerie sans être très efficaces puisqu'elles n'ont pas les mêmes droits. Il faudrait peut-être imposer une certaine uniformisation aux communes, ce qui leur enlèverait en même temps une part de leur autonomie.

S'agissant de la criminalité et de l'incarcération, la question est très compliquée. Qui suis-je pour juger si l'on enferme trop?

FFC: Vous posez le problème de la chaîne pénale: service pénitentiaire, ministère public et police, dont chaque élément influence les autres. S'agissant de la police, je suis d'accord que les structures intercommunales posent problème, car les municipalités ne maîtrisent pas ce qui se passe. Il faudra relancer le débat autour de la police unique, tout en sachant que la situation de Lausanne est particulière et devra être prise en compte.

Au niveau cantonal, je suis favorable à l'idée de rassembler dans un même département la justice, la police et la tutelle de l'administration pénitentiaire.

Il existe des cas dans le canton de personnes détenues pendant des mois avant accusées, jugées, ce qui montre bien qu'il y a un problème et qu'il faut reprendre le contrôle de cette question. L'indépendance du ministère public pose une question difficile. Il me semble qu'il

faudrait la résoudre par des conventions et en dialoguant avec les instances concernées pour faire changer des pratiques plutôt qu'en changeant des lois.

Au sujet de la politique pénitentiaire, il faut rendre hommage au travail effectué par Béatrice Métraux, qui a hérité d'un département massacré. Il y a encore à faire, notamment au sujet des conditions de travail des différents personnels.

CA: Pour revenir sur cette question de la surpopulation carcérale, j'aimerais tout de même rappeler que le PSV s'est battu pour que le rôle de réinsertion de la prison soit davantage reconnu par rapport à celui de la sanction, contrairement à l'approche aujourd'hui très répandue en Suisse et dans le canton de Vaud. L'une des priorités est notamment qu'on puisse séjourner dignement en prison. L'affaire Skander Vogt, où l'on a vu que des gens vivaient en internement prolongé et dans 9 m², a montré au contraire que les conditions pouvaient parfois être inhumaines dans les prisons vaudoises.

Notre politique pénitentiaire est en retard par rapport à d'autres pays car le rôle de la prison est considéré de manière archaïque. Il faut trouver des alternatives à la détention quand c'est possible. La chaîne pénale doit permettre à tous les acteurs de jouer un vrai rôle. Je pense notamment qu'il faudrait valoriser les acteurs chargés de la réinsertion et avoir plus recours à des solutions alternatives à l'incarcération.

Sur ces sujets sensibles, j'ai bien conscience qu'il est important de tenir compte du sentiment de sécurité ou d'insécurité au sein de la population. Cependant, il ne faut pas tomber dans une logique du tout sécuritaire au détriment des libertés fondamentales

Comment concevez-vous les relations d'un·e conseiller·ère d'État socialiste avec le parti? Et avec les syndicats?

CA: Un·e conseiller·ère d'État socialiste a pour mission de défendre les valeurs du parti socialiste. Pour y parvenir, il

préservation d'un lien de qualité avec notre parti et ses militants est indispensable. Il s'agit par ce biais de discuter des résultats concrets obtenus, de rendre des comptes au parti sur nos actions, mais également d'expliquer la position gouvernementale et les contraintes qui peuvent parfois se poser sur une conseillère d'Etat.

Avec les syndicats – je suis membre du SSP et d'UNIA – il est essentiel de cultiver des relations saines et constructives dans le cadre d'un dialogue paritaire. Les syndicats nous permettent de traduire en mesures politiques les problèmes concrets du monde du travail.

RMK: Il est important pour un-e conseiller-ère d'Etat de maintenir le lien avec le parti et les camarades et rester en bonnes relations. Les syndicats sont des partenaires, mais peuvent parfois être des adversaires, d'où l'importance de trouver un consensus. Après il ne faut pas oublier qu'au Conseil d'Etat, vous êtes sept autour de la table à décider.

FFC: Être conseiller-ère d'Etat, c'est un acte fort, vous avez les clefs de la maison socialiste et le lien avec le parti est constant. Je le vois à la municipalité de Nyon avec un groupe socialiste important au Conseil communal et le lien fonctionne dans les deux sens. Au gouvernement on doit bien expliquer pour faire comprendre le sens de notre action; mais aussi entendre les informations et critiques venant du terrain. Le lien avec les sections, les député-e-s et le parti est fondamental. Avec les syndicats, c'est la même chose; il est essentiel de travailler en amont, comme par exemple Nuria Gorrite l'a fait pour les marchés publics.

Et pour terminer, qu'est-ce que le socialisme pour vous? Partagez-vous la volonté du PS Suisse de repositionner son discours à gauche, notamment en promouvant la démocratie économique?

CA: C'est fondamental. Robert Grimm disait qu'il n'y a pas de démocratie sans socialisme, et pas de socialisme sans démocratie. Pour moi, le socialisme est la conciliation de la liberté et de la solidarité. La démocratie économique, c'est demander la redistribution des richesses et des fruits de la production, organisée de manière démocratique. C'est un élément essentiel, et sur cette base, on peut dérouler notre programme. Il faut donc complètement lier le socialisme et la démocratie pour montrer qu'il s'agit d'une réelle alternative aux politiques de la droite populiste. Cette reconquête est indispensable dans de nombreux pays d'Europe, où les socio-démocrates ont abandonné l'idée de mener une vraie politique de gauche. Il faut rappeler ce lien entre démocratie et socialisme, pour lequel les générations de socialistes qui nous ont précédées se sont battues et parfois même sacrifiées. Je pense par exemple à Salvador Allende, qui a payé de sa vie son combat pour la démocratie et le socialisme. Je pense aussi à ce qui se passe au sein du *Labour* en Grande-Bretagne. Jeremy Corbyn propose d'en revenir aux fondamentaux, avec un discours de gauche très clair qui tranche avec des années de social-libéralisme. Au sein du PSS aussi, il y a lieu de porter cette revendication forte pour défendre la ligne socialiste traditionnelle à l'interne.

FFC: Les valeurs de base du socialisme sont l'égalité, la solidarité, la justice, le rôle de

l'Etat, et je rajouterais la durabilité. On observe un changement très fort du fonctionnement de notre économie et de notre société en général. Les emplois sont de plus en plus précaires et les gens les gardent de moins en moins longtemps. Je pense donc qu'il est juste que le PSS fasse son programme sur cette thématique, et il faut attacher l'économie aux gens et à leurs problèmes réels. Par contre, le programme du PSS ne contient pas de passage sur la digitalisation de l'économie. Cela implique de réfléchir aux mesures proposées, car on entre un peu dans une *terra incognita*. De mon côté, j'aime bien les initiatives qu'a lancées la jeunesse socialiste et qui permettent de faire avancer le débat, notamment sur les écarts salariaux ou la taxation du capital, parfois plus que ne le fait un programme du PSS.

RMK: Si j'ai choisi ce parti, c'est parce que je m'identifie à ses valeurs, qui sont l'égalité des chances, éviter la discrimination, la tolérance. Je suis très inquiète par les dérives actuelles et le fait que des gens qui, lorsque l'on discute avec eux, devraient voter à gauche, se tournent vers les extrêmes dès que l'on aborde des sujets comme l'immigration. Il y a vraiment un basculement et une haine qui s'exprime sur ces thèmes. En tant que socialiste, je veux faire entendre les valeurs que l'on défend et que les gens que l'on défend puissent s'identifier à notre parti.

*Propos recueillis par
Cora Antonioli, Antoine
Chollet, Mathieu Gasparini
et Arnaud Thiéry*

Une version longue de cet entretien peut être lue sur notre site Internet.



Fin des cabines en 2017: le téléphone pleure...

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

NOUVELLE FORMULE

Vivement le printemps!

Pages de gauche nouvelle formule (voire notre éditorial) aura un rythme de parution trimestriel. Chaque numéro sera articulé autour d'un dossier thématique qui constituera le cœur du journal. Avec une pagination augmentée, le nombre d'articles annuels restera équivalent par rapport à la formule que vous connaissez.

Si la maquette sera légèrement revue afin de s'adapter à l'augmentation du nombre de pages, le format restera le même. Bien entendu, *Pages de gauche* restera un journal indépendant d'opinions socialistes.

Le rythme mensuel avait l'avantage de permettre à la rédaction d'être plus proche de l'actualité. Le rythme trimestriel nous permettra de prendre plus de recul, en proposant des dossiers thématiques comme nous le faisons déjà par exemple dans nos numéros d'été. Toutefois les différentes votations ou élections et les sujets d'actualité feront toujours l'objet d'un traitement approfondi.

De nouvelles rubriques devraient faire leur apparition. La rubrique «Le poing et la rose», redoutée s'il en est, sera toujours présente à la reprise de la parution. Cévu, notre dessinateur historique, présent depuis le premier numéro du journal, continuera également l'aventure.

Le site web sera mis à jour à un rythme plus régulier, complètera le trimestriel, et continuera bien sûr à être gratuit et complémentaire. Toutefois *Pages de gauche* est aussi et avant tout un projet politique qui pour être soutenu a besoin d'abonné·e·s. Nous vous donnons rendez-vous en avril 2017 pour le n° 163. En attendant, toute la rédaction souhaite à ses lectrices·eurs de joyeuses fêtes de fin d'année.

La rédaction

Soutenez Pages de gauche!

Journal indépendant et sans publicité, *Pages de gauche* vit exclusivement des recettes de ses abonnements et de dons.

Aujourd'hui plus que jamais, une presse de gauche est nécessaire: soutenir *Pages de gauche*, c'est faire vivre un journal d'opinions socialistes qui offre une vraie voix de gauche!

Nos coordonnées bancaires:
CCP: 17-795703-3
IBAN: CH75 0900 0000 1779 5703 3

www.pagesdegauche.ch